Cau
FEC
8096

FÉDÉRATION
DE LA VILLE
DE ROMANS,

Du 14 Février 1790.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PROCÈS VERBAL

Du 14 *Février* 1790.

SOUS les murs de la ville de Romans, à dix heures du matin, d'après l'invitation de MM. les Officiers & Gardes nationales de cette Ville, ſe ſont aſſemblés par détachemens, en armes & avec les Drapeaux, les Gardes nationales d'Infanterie & Cavalerie du Dauphiné & Vivarais ci-après : Romans, Moras, Marches, Satuſanges, Clérieux, Saint-Jean en Royans, Hoſtun, la Baume, Eymeu, Saint-Mamant, Geniſſieux, Montchenu, Triols, St Bardoux, Fianſayes, Beauregard, Meymans, Jaillans, Voreppe, Roybon, Vienne, Péage de Rouſſillon, St Vallier, Vinay, Beaurepaire, Upie, Pont-de-Beauvoiſin, la Saône, Saint Jean-de-Bournay, Grenoble, l'Albenc, le Pont-en-Royans, Beaumont, Montmeyran, Alaix, Château-Bourg, Montoiſon, Ourche, Soult, Voiron, Creſt, Cobonne, St Marcellin, Chomeras,

Dieu-le-Fit, Morette, St Nazaire, Château-neuf-de-Galaure, St Martin-d'Août, Varnould, St Vallier, la Rochette, Vaulnavey, St George, St Marcel, Charmes, Loriol, Clioux, Vars, Alixan, St Uze, la Vache, Tain, Monteleger, Chanos, Curson, Pisançon, Mercurol, Château-neuf-d'Isère, St Marcel, Plovier, Fauconnieres, St Bonnet-de-Galaure, St Jean-de-Mureil, Fay, Ratieres, St Avite, Montvendre, Crepol, Miribel, Onay, Montrigaud, St Bonnet, Chalon, Mondeveroux, Chantemerle, Vanne, Charpey, St Didier, Besayes, St Paul, la Baudiere, St Lattier, les Fories, Marcolin, Artemonay, Chatte, Sausons, Livron, Peyrins, Montellier, Saint-Vincent, Combovin, Serve, Château-double, Peyrus, Soyons, Autherive, Claveyson, Barbieres, Saint-Andéol, St Donnat, Chabeuil, Chavanne, Tournon, Eurre, la Roche-de-Glun, Étoile, Fiansais, Marsas, la Mastre, Beaumont-Monteux, Aoste, Bourg-lès-Valence, Bourgoin, Rives, Privas, Die, la Tour-du-Pin, Montelimart, Valence, au nombre effectif de cinq mille six cens, représentans, avec les adhésions plus de quatre-vingt mille Gardes nationales, ayant trois pièces de campagnes à leur tête.

A la première décharge d'artillerie, toute l'armée a défilé & traversé la Ville pour se rendre au cours de Delley lieu du Camp, au milieu duquel étoit construite une Chapelle à Autel double, sous un arc de triomphe de 40 pieds de hauteur sur quinze de

large. Sur le faîte flottoit dans les airs un Drapeau blanc, portant cette déviſe : A LA LIBERTÉ. Sur l'une des faces de l'arc de triomphe étoit cette inſcription : A LA NATION & deſſous, ce diſtique :

Soldats & Citoyens vouons à la Patrie
Nos armes, nos Drapeaux, nos biens & notre vie.

A l'autre face étoit l'inſcription AU ROI, & deſſous, ce diſtique :

Mourir pour ſon Pays, s'immoler pour ſon Roi ;
Voila de notre cœur le Serment & la Loi.

Sur l'un des côtés étoit le mot UNION, & ſur l'autre, AMITIÉ. Sur lequel Autel la Meſſe a été célébrée ſolomnellement par deux Aumôniers de la Garde nationale de cette Ville, à la fin de laquelle le *Domine, ſalvum fac Regem* a été chanté.

De ſuite, M. le Baron de Gillier, Colonel général des Gardes nationales de Romans & ſa Banlieue, Commandant l'armée fédérée, a lu le Diſcours prononcé par le Roi dans la mémorable ſéance du 4, & à l'inſtant les cris de vive le *Roi* & la *Famille royale*, ont retentis de toutes parts.

M. le Commandant a prononcé un diſcours qui a excité dans toute l'armée le patriotiſme & les ſentimens d'amour & de reconnoiſſance dûs au plus juſte & au meilleur des Rois. Le ton véhément & l'air profondément pénétré de cet Orateur Citoyen, ont porté dans l'ame de

ſes Auditeurs le zèle le plus pur pour la Nation & le Roi.

A l'inſtant, MM. les Officiers municipaux de cette Ville ſont entrés dans le Camp, & étant montés à la Chapelle, M. Duport-Roux, Maire, a lu un Diſcours qui a été vivement applaudi par l'Aſſemblée.

M. Pont-Bonin, Major de la Garde nationale de Vienne, a auſſi lu un Diſcours, dans lequel il a félicité la ville de Romans d'avoir vu naître dans ſon ſein les principes de la liberté que Sa Majeſté vient de conſacrer ſolemnellement.

Après ces Diſcours, M. le Commandant a prononcé, à la tête de l'armée, la formule du Serment en ces termes : » Nous, Commandans, » Officiers & Soldats des Gardes nationales du » Dauphiné & du Vivarais, jurons d'être » fidelles à la *Nation*, à la *Loi*, au *Roi*; de » faire reſpecter les Décrets de l'Aſſemblée » nationale ſanctionnés par Sa Majeſté, & de » ſacrifier nos fortunes & nos vies pour *main-* » *tenir* & *défendre* la Conſtitution ».

Au même inſtant toute l'armée a dit : *nous le jurons*, & le peuple s'eſt empreſſé à l'envi de répéter à haute voix, *nous le jurons auſſi*, le tout au ſon des cloches & au bruit de l'artillerie & des tambours avec la muſique militaires des différens Détachemens.

L'armée a enſuite défilé pour aller déposer les Drapeaux & les armes dans les différens

logemens, & MM. les Députés de l'armée ſe ſont rendus dans l'Égliſe des RR. PP. Cordeliers, où l'on a procédé à la nomination de dix-huit Commiſſaires qui correſpondront entr'eux, ſavoir:

Pour le Vivarais.

M M.

Dupré, *de Pierre-Male.*
Fauries, *de Chambaux.*

Pour le Dauphiné.

M M.

Lambert-Dugoult, *de Romans.*
Rouveire, *de Valence.*
Jubié, *de la Saône.*
Quiot, *d'Alixan.*
Perouze-Duperrier, *du Péage près Rouſſillon.*
Dubeſſé.
Bellier, *de Peyrus.*
Vaſſieux, *de St Nazaire en Royans.*
Urtin, *de Chabeuil.*
Grand, *Colonel d'Hoſtun.*
Andrau, *de Montelimart.*
Thomé, *d'Alaix.*
Chorol de Boiſverd.
Pont-Bonin, *de Vienne.*
Vigne-Lachau, *de Grenoble.*
Gailhard, *de Creſt.*

Il a été proposé & accepté qu'un extrait en forme du présent sera adressé par M. le Commandant à Monseigneur le Président de l'Assemblée nationale, avec prière de vouloir bien engager l'Assemblée de s'occuper de l'organisation des Gardes nationales, pour déterminer leurs devoirs respectifs envers les différens pouvoirs.

Il a été arrêté que pour témoigner la sensibilité & la reconnoissance de l'armée envers le Roi, un extrait en forme du présent sera adressé par M. le Commandant, à M. Necker, avec prière de vouloir bien le mettre sous les yeux de Sa Majesté, & que MM. les Commissaires sont autorisés à faire présenter au meilleur des Rois, par M. le Commandant, une adresse qui exprime dans toute leur étendue les sentimens de respect & de fidélité de toute l'armée; laquelle adresse sera, à cet effet, envoyée à M. de la Tour-du-Pin, Ministre de la Guerre, ayant le Département de la Province.

Il a été enfin convenu que le discours du Roi, dans la séance du 4, sera imprimé à la tête du Procès verbal, comme le gage sacré de la libérté & de la félicité publique.

L'Assemblée a demandé que les Discours de MM. le Commandant, le Maire & le Député de Vienne soient imprimés & joints dans le présent.

Discours prononcé par M. le Baron de Gillier, Colonel de la Garde nationale de Romans, lors de la Fédération du 14 Février en ladite Ville.

Messieurs,

Toutes les fois que vous formez de nouvelles fédérations, vous voulez sans doute coopérer au grand ouvrage de la Constitution.

Tandis que nos Législateurs, de concert avec le Roi, travaillent au bonheur de la France, vous maintenez la tranquillité publique, sans laquelle il n'est point de bonnes Lois.

Telle est donc, Messieurs, l'importance de nos devoirs & le but de cette réunion; nous ne sommes armés que pour faire respecter les Décrets de l'Assemblée nationale, & nous venons ici, en face de cet Autel, renouveller notre engagement.

La Province s'applaudit de vos travaux. Lorsque de malheureuses divisions agitent une partie du Royaume, le Dauphiné a la sagesse de recueillir en paix les effets de la révolution, après avoir eu la gloire de la commencer. Les Dauphinois s'estiment heureux d'avoir pour voi-

ſins, pour amis les Citoyens du Vivarais, qui, voulant bien partager leur travaux, doivent auſſi partager leur gloire.

Oui, Meſſieurs, elle eſt accomplie cette révolution dont les faſtes de l'hiſtoire ne fourniſſent aucun exemple. Nous en avons l'aſſurance dans la parole ſacrée du Roi. Ce Monarque qui réunit toutes les vertus & dont rien n'égale le patriotiſme, ſi ce n'eſt l'amour de ſes Sujets, vient de dire, dans un Diſcours immortel, où ſa belle ame ſe déploie toute entière, qu'il veut *défendre*, qu'il veut *maintenir la Liberté conſtitutionnelle.*

Maintenant, qui oſeroit tenter une contre-révolution ? Ce projet inſenſé n'eſt plus dans l'ordre des choſes poſſibles. Le Roi s'eſt expliqué; il a fixé le dernier terme de la réſiſtance; il invite à la paix ; il donne l'exemple des ſacrifices ; il approuve les Décrets de l'Aſſemblée nationale : tout eſt donc conſommé, puiſque déſormais il ne peut plus y avoir que de bons Citoyens ou des rebelles.

Banniſſons, Meſſieurs, banniſſons de nos eſprits toute méfiance. Le Roi nous commande de n'avoir plus qu'une ſeule *opinion*, qu'un ſeul *intérêt*, qu'une ſeule volonté.

Secondons de tous nos efforts les vœux de ce Monarque chéri, & renouvellons tous enſemble le ſerment patriotique que la Loi nous a dicté.

Nous, Commandans, Officiers & Soldats des Gardes nationales de Dauphiné & du Vivarais

réunies, jurons d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi ; de faire reſpecter les Décrets de l'Aſſemblée nationale, & de ſacrifier nos fortunes & nos vies pour *maintenir* & pour défendre la Conſtitution nouvelle.

Copie du Diſcours prononcé par M. Duport-Roux, Maire de la ville de Romans.

Messieurs,

Voici un jour célèbre & une cérémonie auguſte.

C'eſt l'alliance de la Liberté avec la Loi.

C'eſt une ſolemnité qui reſſerre les nœuds qui uniſſent la Nation à ſon Roi.

La religion va conſacrer les engagemens que vous allez prendre, en préſence de l'Être ſuprême, pour le maintien de la Conſtitution françoiſe.

Cette Liberté native que nos pères avoient apportée des forêts de la Germanie, convulſive ſous les Maires du Palais, dégradée ſous le régime féodal, opprimée ſous le Deſpotiſme miniſtériel : cette Liberté toujours réclamée comme le premier don de la nature, eſt enfin dégagée des liens qui l'enlaçoient.

Les premiers efforts pour la conquérir se sont faits en cette Ville, capable d'en faire de plus grands pour la défendre des attentats de l'Aristocratie.

Le Roi, le plus ami de ses peuples, entouré des Représentans de la Nation la plus amie de la Monarchie, apprend à connoître son vœu sur le mode, sous lequel elle veut jouir de sa Liberté.

Quel Monarque se montre ainsi par ses vertus supérieur à sa puissance ? Quel peuple, par son respect, par son amour pour ses Rois, se montre plus digne d'être libre ?

Des fédérations se sont formées pour que toutes les Provinces de la France soient françoises par la rentrée de leurs privilèges dans la masse commune des jouissances, & pour la garantie de la Constitution. Vous avez été invités, Messieurs, à l'associer avec nous à la religion, pour la placer, en quelque sorte, sous la sauve-garde de Dieu ; pour former, de la France entière, une seule famille, dont le Roi sera le Père commun ; pour que toutes les volontés n'aient d'autre maître que la Loi, & tous les efforts qu'un but, le bien de tous ; pour que chaque Citoyen, par l'union & l'ensemble des opérations publiques, se trouve revêtu de la force de tous.

Tel est l'esprit des Décrets de l'Assemblée nationale ; son accord avec le Roi, les généreux sacrifices du Monarque, son vœu pour

une conſtitution qui ſe borneroit à ceux qui lui ſont perſonnels, nos Fédérations pour protéger l'exécution de la Loi, promettent à la France, le retour du calme & la proſpérité.

Suit la liſte des noms des Villes, Bourgs & Communautés qui ont adhérés par lettre.

Taraſcon, Beaucaire, le Buis, Pierrelatte, Moirans, la Guillotière, la Cotte-St-André, Vizille, Plan-de-Baix, Château-Double, la Voute, St Simphorien-d'Ozon, Tullins, Orange, Saoult, St-Chaumont, Montpellier, St Eſprit, Saillans, Beaufort, Cremieu, Bourg-St-Andéol, Viviers, Bourdeaux, Barraux, Briançon, Bagnols, Parnans, St Jean-d'Octaveon.

Suit auſſi la liſte des ſignatures.

M M.

Gillier, *Colonel général, commandant l'Armée fédérée.*
Dupré de Pierre-Malle, *Commandant de St George & de St Marcel en Vivarais, Commiſſaire.*
Fauries de Chambaud, *Commandant de Charmes en Vivarais, Commiſſaire.*
Lambert Dugoult, *Major de Romans, Commiſſaire.*
Rouveyre, *Major de la Garde nationale de Valence, & Commiſſaire.*
Urtin, *Major de la Garde nationale de Chabeuil, Commiſſ.*
Juhié, *Commandant la Garde nationale de la Saône, Commiſſaire.*
Perouſe du Perrier, *Capitaine-Commandant de la Milice citoyenne du Péage près Rouſſillon & Commiſſaire.*
Gailhard, *Capitaine des Grenadiers à Creſt, Commiſſaire.*

Dubeſſé, *Colonel-Commandant du Régiment national de Valentinois, Commiſſaire.*
Bellier, *Colonel de Peyrus & Commiſſaire.*
Vaſſieux, *Colonel de St Nazaire-en-Royans, Commiſſaire.*
Andrau, *Capitaine de Montelimart, Commiſſaire.*
Thomé, *Capitaine des Grenadiers d'Alex, Commiſſaire.*
Chorol Boiſverd, *Colonel de Loriol, Clioux & Commiſſ.*
Bonin, *Major de Vienne, Commiſſaire.*
Vigne, *Capitaine de la Milice nationale de Grenoble, Commiſſaire.*
Charbonnel Duverney, *Major de la Garde nationale d'Alixan.*
Colombier, *Capitaine-Commandant d'Ourches*, aſſiſté de Joſeph Perrier, *Capitaine en ſecond*, & de Jean-Louis Perrier, *Lieutenant*, tous Députés.
Molin, *Sergent-Fourrier d'Ourches, Dèputé.*
Chancel, *Capitaine du Régiment de Loriol.*
G. Moſſand, *Capitaine d'Alixan.*
Pecoud, *Commandant de la Garde nationale de Monſtel*, diſtant de dix-huit lieues.
Trouillier, *Capitaine d'Alixan.*
Louis Bellier, *Colonel.*
Joſeph Vachier, *Capitaine.*
Gregoire, *Colonel de Montvendre.*
Bourſaric, *capit. comm. de la Garde nationale de Grane.*
Vacher, *Major de Montvendre.*
Terras, *Capitaine de Montvendre.*
A. Granier de la Bare, *Capitaine en ſec. de Monteleger.*
Eſcofier, *Lieutenant de Monteleger.*
Sambu[illegible], *Capitaine de Dieu-le-Fit.*
Robin des Cottes, *Capitaine des Chaſſeurs de la Garde nationale de St Marcellin.*
Bellier de Preſles, *Commandant de la Garde nationale du Pont-en-Royans.*
Jh. Jubié, *fils, cadet.*
Barjac de Randon, *Lieutenant-Colonel de Valentinois.*
Colonge, *Lieut. Col. de la Garde nationale de St Donnat.*
De Planta, *Capitaine-Commandant du Bourg-lès-Valence.*

Peronnet, *Aide-Major du Bourg-lès-Valence.*
Clement, *Commandant de Satuſanges.*
Simard, *Major.*
Gontier, fils aîné, *Lieut. colonel de la Garde nationale de St Paul.*
Chaptal de la Mure, *Colonel.*
Garnier de la Borie, *Colonel en ſecond.*
Quincieu, *Capit. Command. de Moras & Lemps-Leſtang.*
Viriville, *Capitaine des Grenadiers.*
Lantelme le jeune, Capitaine de la *Milice Citoyenne de St Marcellin.*
Viriville, *Commandant du Détachement.*
Viriville, *Lieutenant.*
Grand, *Colonel du Duché d'Hoſtun.*

Gardes Nationales de Romans.

Thomé, *Capitaine.*
Vernet, *Capitaine en ſecond.*
Lambert, *Capitaine.*
Jullien, *Capitaine en ſecond.*
Charvet, *Capitaine.*
Durand, *Capitaine en ſecond.*
Clement Latourdière, *Capitaine.*
Rochans, *Capitaine.*
Giraud, *Capitaine en ſecond.*
Bonnardel, *Lieutenant.*
Tourraſſe, *Lieutenant en ſecond.*
Chandon, *Sous-Lieutenant.*
Arnaud, *Sous-Lieutenant en ſecond.*
Coiſſieux, *Porte-Drapeau.*
Eſpie, *Lieutenant.*
Lacour, *Lieutenant en ſecond.*
Jh. Lambert, *Sous-Lieutenant.*
Marbos, *Sous-Lieutenant en ſecond.*
Lachaux, *Porte-Drapeau.*
Peronnier, *Lieutenant.*
Rambert, *Lieutenant en ſecond.*
Claireſont, *Sous-Lieutenant.*
Giraud le cadet, *Sous-Lieutenant en ſecond.*

Blachette, *Porte-Drapeau.*
Allier l'aîné, *Lieutenant.*
Pascal le cadet, *Lieutenant en second.*
Galland le cadet, *Sous-Lieutenant.*
Allier cadet, *Sous-Lieutenant en second.*
Chotain, *Porte-Drapeau.*
Brunet, *Lieutenant.*
Combe, *Lieutenant en second.*
Roux, *Sous-Lieutenant.*
Izouard, *Sous-Lieutenant en second.*
Bret, *Porte-Drapeau.*
Boissieux, *Aide-Major.*
Girard, *Sous-Aide-Major.*
Chevillon aîné, *Adjudant.*

Nublat de la Bretonnière, *Colonel des Gardes nationales de St Bonnet de Galaure, Mureil, la Bretonnière, Fay, Ratières, St Avite.*
Jay, *Lieutenant-Colonel.*
Cany, *Commandant les Dragons de la Garde nationale de St Vallier.*
Calland, *Capitaine en second de ladite Compagnie.*
Toscan, *Commandant de Fiançayes.*
Berard, *Commandant de Clerieux.*
Pleyche, *Commandant de Montchenu.*
Jay fils aîné, *Commandant de St Maman.*
Royet, *Commandant de Jaillans.*
Allier, *Commandant de Marches.*
Eynard de la Cour, *Commandant de Meymans.*
Chabert, *Commandant de Triols.*
Clement, *Commandant de Satusanges.*
Point, *Lieutenant de la Colonelle.*
Victor Melleret, *Capitaine en second.*
Sayn, *Capitaine en second.*
Jullien, *Capitaine en second.*
Roux, *Lieutenant.*
Martin, *Aide-Major,*
Frozier garçon, *Major.*

Galiffet, *Capitaine-Commandant.*
Didier, *Lieutenant.*
Melleret, *Capitaine-Commandant le Détachement.*
Martin, *Capitaine-Commandant des Chaſſeurs de Chabeuil.*
Roſſet, *Capitaine.*
Lambert, *Capitaine de la Garde nationale de Combovin.*
D. Genſel, *Lieutenant de Beaumont.*
Rozeron aîné, *Aide-Major à Beaumont.*
Faure, *Capitaine en premier de Peyrus.*
Martin de la Payrière, *Aumônier du Duché d'Hoſtun.*
Gallix, *Capitaine de St Jean en Royans.*
Giraud, *Major d'Hoſtun.*
Morel, *Quartier-Maître de la Légion de Livron.*
Mazade, *Capitaine-Commandant de Livron.*
Combier, *Lieutenant de la Légion de Livron.*
Blache, *Adjudant de Livron.*
Valayer, *Capit.-Command. de la Légion de Monteleger.*
Joſeph Jean, *Capitaine des Grenadiers d'Eurre.*
Réné Barnave, *Capitaine à Eurre.*
Boſc, *Capitaine des Grenadiers d'Upie.*
Antoine Boſc, *Sergent-Fourrier d'Upie.*
Rochas, *Lieutenant en ſecond d'Upie.*
Bigeard, *Sergent.*
Chartan, *Fourrier des Grenadiers d'Upie.*
Clot, *Adjudant des Grenadiers d'Upie.*
Lambert, *Lieutenant des Grenadiers d'Upie.*
Allinot, *premier Capitaine de Beſayes.*
Nicolas Galland, ancien Grenadier à Cheval, *Capitaine-Aide-Major de Beſayes.*
Beſſon, de la Compagnie de Beſayes, *Lieut. à la ſuite.*
Greſſe, *Capitaine-Commandant de la Garde nationale de Charmes, en Dauphiné.*
Frachon cadet, *Secrétaire de la Garde nationale de St Marcellin.*
Albert cadet, de Miribel, *Capitaine-Commandant du Régiment de l'Erbaſſe.*
Martin cadet, *Sergent de la Légion de Vernoux.*
Peyrouſe, *Capitaine de la Roche.*

Lalier, *Lieutenant de la Roche.*
Poulat, *Major de la Garde nationale de Beaumont.*
Jordan, *Capitaine en premier.*
Montoiſon, *Lieutenant.*
Antoine Genal, *Sergent.*
Petit, *Lieutenant.*
Vallayer, *cadet.*
Montoiſon, *Sous-Lieutenant.*
Garnier de la Bareyre, *Colonel.*
Pourret cadet, *Lieutenant, Député de la Légion de Vernoux, en Vivarais.*
Reynaud, *Porte-Enſeigne de Beſayes.*
Ladreyt, *Capitaine en ſecond.*
Odeyer Deſvalas, *Quartier-Maître.*
Charbonnel, *Adjudant.*
Terard, *Lieutenant de Châteaubourg.*
Didier *Lieutenant de Châteaubourg.*
Berard, *Capitaine & Commandant de la Garde nationale de Montoiſon.*
Teſton, *Treſorier de la Garde nationale de St Jean-en-Royans.*
André, *Major.*
J. Maſſot, *Colonel en ſecond de la Milice nationale de St Nazaire.*
Valayer, *Sergent-Major.*
Simon Valayer, *Sergent.*
Point, *Lieutenant.*
Galiffet, *Capitaine-Commandant de Fiançayes.*
F. Diſdier, *Lieutenant.*
Mourier, *premier Capitaine de Monteleger.*
F. Silveſtre, *Lieutenant de Fiançayes.*
Lallemand, *Lieutenant d'Alex.*
Jourdan, *Lieutenant d'Alex.*
Chanal, *Lieutenant d'Alex.*
Fournier, *Sous-Lieutenant d'Alex.*
Gaſquet, *Porte-Enſeigne d'Alex.*

Arnoux.
Rigaud.
Lombard de la Tune.
Daly.
Bourtier.
Sayn d'Aoſte.
Terraſſe.
Borel.
Olphan.
Rialle.
Cézar.
Mariton.
Brachet.
Grimald.
Henton.
Gaillard.

Officiers & Sergens Députés de la Garde nationale de Creſt.

De Villeneuve, *Commandant d'Upie.*
De Brie, *Capitaine-Aide-Major d'Alixan.*
Rochas, *capitaine-Aide-Major de Château-neuf.*
Vinay, *Capitaine de Château-double.*
Baude, *premier Capitaine de Château-double.*
Vinay, *Major de Château-double.*
Dominique Roux, *Lieutenant de Château-double.*
Jh. Lambert, *Adjudant de la Garde nationale de Peyrus.*
J. François Eynard, *Porte-Enſeigne de Peyrus.*
Jean Ferrouils, *Lieutenant-Colonel de Peyrus.*
Jean Magnat, *Capitaine.*
Charbonnier, *Porte-Drapeau de St Nazaire-en-Royans.*
Blache, *Lieutenant de la Communauté de Fauconnières.*
Rollet, *Capitaine-Commandant.*
Dujot, *Porte-Drapeau.*
Henard, *Fourrier des Chaſſeurs d'Upie.*
Blanchard, *Capitaine en ſecond de Beſayes.*
André Fave, *Lieutenant de la Compagnie de Beſayes.*
Tautier, *Capitaine-Commandant à la Rochette.*
Louis Boſmiane, *Lieutenant de la Rochette.*
Pierre Farnier, *Sergent-Major.*
Jacques Sayn, *ſecond Capitaine & Député d'Aoſte.*

Bellier, *Colonel des Gardes nationales de la Communauté de Charpey, Beſayes & St Didier.*
Bonnardel, *Major de Charpey.*
Giroin, *Commandant de St Didier.*
Ruchon, *Quartier-Maître d'Upie.*
Etienne Ruchon fils, *Soldat d'Upie.*
Henri Borel, *Soldat d'Upie.*
Berthaud, *premier Lieutenant.*
Bellier aîné, *premier Capitaine.*
Couchet, *Commandant de Charpey.*
Lombard, *Porte-Drapeau.*
Gervais, *Sergent-Major d'Upie.*
Bellier cadet, *Capitaine.*
Jacques Tabardel, *Porte-Drapeau d'Upie.*
Jean-Louis Bouvier, *ſecond Capitaine du Régiment de Valentinois.*
J. Chirouſe, *premier Lieutenant du Régiment de Valentinois, Compagnie de Bert.*
Talon, *Sous-Lieutenant des Légions réunies à la Maſtre.*
Janet, *Capitaine de Chabeuil.*
Durozet aîné, *Commandant de Montmeyran.*
Nery, *Capitaine des Chaſſeurs de Montmeyran.*
Berne Deſcotte, *Colonel de Château-neuf de Galaure & St Martin d'Aouſte.*
Roux aîné, *Capitaine de Dieu-le-Fit.*
Soubeyran aîné, *Capitaine de Dieu-le-Fit.*
Berlioz aîné, *Capitaine, Député du Pont de Beauvoiſin.*
Pravas, *Capitaine député du Pont de Beauvoiſin.*
Bellon la Garde, *Colonel de St Vincent.*
Victor Arnoux, *Lieutenant-Colonel.*
Pierre Berenger, *Aide-Major.*
Antoine Arnoux cadet, *Capitaine en premier.*
Antoine Seyve, *Capitaine en ſecond.*
Pierre Bellon, *Quartier-Maître.*
Pierre Bourjeaud, *Porte-Drapeau.*
Alexis Caloſſe, *Adjudant.*
Pierre Moral, *Sous-Lieutenant en premier.*
Jean Bouſſon, *Sous-Lieutenant en ſecond.*

J. Duſſoullier, *Sergent-Fourrier.*
Joſeph Bouſſon, *Sergent-Major.*
J. Bellon, *Sergent.*
J. Faveron, *Sergent.*
François Bouſſon, *Sergent.*
J. Bouſſon, *Sous-Lieutenant.*
J. Louis Serre, *Tambour-Major.*
Antoine Bouſſon, *Caporal.*
J. Olat, *Lieutenant-Colonel Commandant de Barbieres.*
Victor Arnoux cadet, *de la Compagnie de St Vincent.*
J. Nicolas, *Sergent.*
Etienne Nicolas, *Sergent.*
Pierre Moulin fils, *Major de Barbieres.*
J. L. Moulin père, *Aide-Major.*
Pierre Mourier, *Capitaine en ſecond.*
André Pinat, *premier Lieutenant.*
Antoine Beniſtant, *Lieutenant en ſecond.*
Léorier, *Capitaine en ſecond de Valentinois.*
Apoſtoly, *Sapeur.*
Jean Girard, *Sous-Lieutenant.*
Joſeph Seyve, *Sous-Lieutenant en ſecond.*
Antoine Girard, *Porte-Enſeigne.*
Pierre Barraquant, *Adjudant.*
Durozel cadet, *Lieutenant des Grenadiers du Bataillon de Monteux.*
Marchand, *Lieutenant de l'Albenc.*
Servant, *Cammandant la Milice de Mercurol.*
Rollet, *Commandant de la Milice de Montellier.*
Brun, Notaire, *Capitaine en premier de la Milice nationale de Chatte.*
Charrin, *Capitaine en ſecond de la Garde nationale de Montellier.*
Guery, *Capitaine de la Garde nationale de Chomeras, en Vivarais.*
C. Boutié, *Lieutenant de la Garde nationale de Chomeras, en Vivarais.*
Arnoux, *Capitaine de Livron.*
Revoyron, *Officier de St Michel.*

Seauve, *Lieutenant.*
Genix, *Capitaine de Livron.*
Bouvié la Blache, *Colonel de la Garde nationale de Chatte.*
Duſoullier, *Major des Gardes nationales de St Vincent.*
Foreſt, *Lieutenant de la Garde nationale de Chatte.*
Charignon, *Lieutenant de la Garde nationale de Montellier.*
Foreſt, *Lieutenant de la Garde nationale d'Alixan.*
Philibert, *Aide-Major.*
Joſeph Barnier, *premier Lieutenant de St Vincent.*
Roſtaing *Capitaine de Chavanne.*
Pochon, *Capitaine-Commandant de Monteux.*
Reyné Barre, *Lieutenant en ſecond de Beſayes.*
Bert, *Capitaine-Commandant de Valentinois.*
Boutaud, *Capitaine à Tournon.*
Chaulet, *Chirurgien-Major au Régiment de Valentinois.*
Garciel, *Capitaine en chef de Vaunaveꝛ.*
Perminjal, *ſecond Capitaine de Vaunaveꝛ.*
J. E. Breynat, *Lieutenant.*
J. F. Champel, *Capitaine-Commandant de la Vache.*
Jean Agirond, *Lieutenant de la Vache.*
Argo, *Lieutenant.*
Rolland, *Capitaine-Commandant de Chantemerle.*
Chabert, *Lieutenant.*
Didier, *Lieutenant en premier de Châteaubourg.*
Vallier, *Commandant de Geniſſieux.*
Bouvier cadet, *Major, commandant le Détachement de Vinay.*
Lambert, *Capitaine d'Onay, Régiment de l'Herbaſſe.*
Doriol, *Major de la Garde nationale de Beaurepaire.*
Deville, *Capitaine de la Colonelle.*
Reymond cadet, *Lieutenant de la Garde nationale de Vienne.*
Seauve St Genix, *Capitaine de Livron.*
Blache, *Adjudant de Livron.*
Aymet Meffre, *Lieutenant de Livron.*
Morel, *Quartier-Maître de la Légion de Livron.*
Claiſſac, *Lieutenant de Livron.*
Beret, *capitaine en premier de St Lattier.*

Mazade

Mazade, *capitaine des Grenadiers.*
Berard, *capitaine-Commandant de Montoiſon.*
Boſſan fils, *capitaine en ſecond de la Saône.*
Cortin, *Député du Pont-de-Beauvoiſin.*
Charbonnel, *commandant en premier.*
Quiot, *commandant en ſecond.*
Deby, *Aide-Major.*
Moſſant, *capitaine en premier.*
Troullier, *capitaine en ſecond.*
Rozeron, *capitaine en ſecond.*
Drevet, *capitaine en ſecond.*
Dye, *Lieutenant.*
Troullier, *Lieutenant.*
Foreſt, *Lieutenant.*
Laſſagne, *Lieutenant.*
Bellon, *Porte-Enſeigne.*
Roux, *Adjudant.*
Bellon, *Tambour-Major.*

Sergens-Major.

Blaize Clairefont.
Giroux.
Pierre Giroud.
Laſſagne.
Coulaud.
Jacques Bellon.
Serre.
Plantier.
Guichard.
Chiron.

Sapeurs.

Richard Sergent.
Guichard.
Marc Galignon.
L'allemand.
Tardy.

Muſiciens.

Bourgeot.
Breſſon.
Court.
Bouvier.
Giroud.
Loire.

Tambours.

Gaulas.
Bichon.
Coulaud.
Gilibert.

Fuſiliers.

Pierrette.
André Bichon.
Eſprit.
Jean Eynard.

Collion. Buffet.
Roux. Perret.

Garde Nationale de Romans.

Sergens-Majors.

Batiſſe. Terrin.
Lambert. Gerin.
Deſcombes.

Fourriers.

Vignon. Lamort.
Clement. Berger.
Voſſier.

Sergens.

Didier. Huſtache.
Chovin. Lombard.
Gamon.

Sergens.

Serve. Sibeud.
Gravoulet. Germain.
Pinet.

Sergens.

Chotain. Beranger.
Lachet. Turpin.
Seguin. Mallen.

Sergens.

Martinais. Aſtier.
Peyſſon. Dupré.
Laye.

Sergens.

Bellon. Maltras.
Dumaine. Ferrier.
Berne.

Sapeurs.

Mallen. Berard.
Eynard. Montaſſu.
Beguin.

caporaux.

Periol, aîné. Fontbonne.
Guillaud. Blanc.
Vinay, aîné.

Fuſiliers.

Thomé, cadet.
Colin.
Seguin, cadet.
Izoird.
D. Royannez, cadet.
Chapot.
Adrien Lombard Morel, cadet.
Eſpie.
Chevalier, aîné, cadet.
Peyrache.

Chevillon cadet, *Tambour-Major.*
Lottier pere, *Tambour.*
Lottier fils, *Tambour.*
Delphin, *Tambour.*
Chatan, *Tambour.*
Chambery, *Tambour.*

Copie de la Lettre écrite à M. le Préſident de l'Aſſemblée nationale.

MONSEIGNEUR,

Les Gardes nationales de Dauphiné & du Vivarais, réunies ſous les murs de la ville de Romans, viennent de renouveller le ſerment civique d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi; de maintenir & défendre la Conſtitution.

Toujours prêts d'obéir aux ſages Décrets de l'Aſſemblée; mais trouvant ſur nos pas des contradictions & des obſtacles, nous attendons avec confiance l'organiſation des Gardes citoyennes, & les Lois qui doivent déterminer les devoirs reſpectifs envers les différens pouvoirs.

Daignez, Monſeigneur, mettre ſous les yeux

de l'auguſte Aſſemblée que vous préſidez, le Procès verbal que je ſuis chargé de vous adreſſer, comme un gage de notre amour pour la Patrie, & de notre déſir à contribuer, d'une manière légale, au rétabliſſement de l'ordre, & au maintien de la Conſtitution.

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

Romans, le 26 Février 1790.

COPIE de la Lettre écrite à M. DE LA TOUR-DU-PIN, Miniſtre de la Province.

MONSEIGNEUR,

Les Gardes nationales de Dauphiné & du Vivarais, réunies ſous les murs de la ville de Romans, viennent de renouveller le ſerment civique d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi.

Nos ſentimens pour un Monarque bon & ſenſible ont éclaté avec énergie, à la lecture du Diſcours de Sa Majeſté à l'Aſſemblée nationale

nale. Nous vous prions de vouloir bien mettre ſous ſes yeux le Procès verbal & l'adreſſe ci-jointe que j'ai été chargé de rédiger ; elle exprime foiblement, les témoignages de notre reconnoiſſance & de notre reſpectueux dévouement pour le meilleur des Rois, protecteur de la Liberté publique. Un Miniſtre tel que vous, trouvera facilement dans ſon cœur de quoi ſuppléer à ce qui manque à l'expreſſion de nos ſentimens.

Nous ne pouvons mieux nous adreſſer pour en être l'interprète. Puiſſiez-vous, dans le gage des ſentimens qui nous animent, y diſtinguer les ſentimens particuliers d'amour pour la patrie, & de reſpect envers vous, de celui qui a l'honneur de vous écrire.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

Romans, le 26 Février 1790.

COPIE de la Lettre écrite à M. NECKER.

MONSEIGNEUR,

Nous vous offrons le Procès verbal de la Fédération des Milices nationales dans la ville de Romans en Dauphiné. Vous y verrez l'ex-

preſſion de notre dévouement pour la Nation, de notre reſpect pour la Loi, & de notre attachement pour le Roi.

Vous y remarquerez, Monſeigneur, notre ſouvenir pour le Miniſtre, à qui la Patrie, qu'il adopta, ne peut offrir pour tant de généreux efforts, que la gloire même de les avoir faits.

Nous avons l'honneur d'être avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Vos, &c.

Nota. *Le Diſcours du Roi n'a pas été imprimé avec le préſent, attendu ſa publicité.*

On n'a pu imprimer le Diſcours de M. le Député de Vienne, attendu qu'il n'a pas été remis.